

Corys, la mine d'or

L'essaimage raté de Michel Destot

Extrait du texte *Pourquoi il faut fermer le CEA Grenoble*, Sébastien Thomasson, 2006

« *Il faut créer un véritable goût d'entreprendre* »
Michel Destot, Dauphiné Libéré, 13/03/2000

En 1989, Michel Destot fonde la société Corys, dont il est PDG et actionnaire jusqu'en 1995. Cette start-up de 140 salariés est le fruit de la privatisation d'une activité née au CEA-Grenoble autour de la direction du réacteur nucléaire Siloëtte, dont Michel Destot était le responsable d'exploitation de 1976 à 1988. L'activité de Corys ? Fabriquer des simulateurs industriels, par exemple pour la conduite de centrales nucléaires.

Deux mois avant les élections municipales de 1995, Michel Destot démissionne de son poste de PDG et confie la direction à son bras droit, Jean-François Musso, tout en gardant des actions. Deux ans plus tard, avec 18 millions d'euros de perte, Corys dépose son bilan. Le SRPJ de Lyon enquête sur cette faillite retentissante et, en 2000, Jean-François Musso passe en correctionnelle pour comptes maquillés, subventions européennes détournées, fonds indûment versés à d'anciens associés, etc. La présidente du tribunal s'étonne : « *On naviguait à vue dans cette société. Vos notions de gestion étaient défaillantes.* »

Entre-temps, le tribunal de commerce a approuvé en 1997 la vente de Corys à la société belge TRACTEBEL, filiale de la Lyonnaise des Eaux. Cette même Lyonnaise à qui l'ancien maire de Grenoble, Alain Carignon, avait bradé le service des eaux de Grenoble dans des conditions qui lui valurent plus de 2,8 millions d'euros d'avantages divers et cinq années derrière les barreaux¹. Notons que TRACTEBEL sera ensuite impliquée dans différents dossiers de corruption ou de blanchiment d'argent en Suisse et en Belgique².

Fait marquant, la Police Judiciaire choisit d'enquêter sur CORYS depuis le départ de Michel Destot, le mettant ainsi d'emblée hors de cause dans la faillite foudroyante qui avait suivi ce départ. Notons également que le premier septembre 1998, l'un des deux enquêteurs, Sydney Ziméro, quitte son service de police pour être recruté au cabinet... du Maire de Grenoble, où il est chargé des relations avec les Renseignements Généraux et la sécurité publique³. Il rejoint d'autres membres de la "famille CORYS" à la mairie de Grenoble. Geneviève Fioraso, directrice commerciale, devenue adjointe du Maire en charge de l'économie. Stéphane Siebert, administrateur, devenu Directeur Général de la Ville (chef de l'administration municipale). Alain Féneau, Directeur financier, qui a pris la direction de la compagnie de chauffage de la Ville.

Les mauvais esprits feront le rapprochement entre l'essaimage raté de Corys et ces déclarations de Michel Destot : « *Il nous faut du pognon et des patrons.* »⁴, ou de ce véritable cri du cœur de Geneviève Fioraso au conseil municipal : « *Il y en a un peu marre. Le marché, c'est pas sale !* »⁵

1 cf. *Le système Carignon*, Philippe Descamps, Raymond Avrillier, La découverte, 1995. Notons que selon la déposition de Guy Névache, adjoint du maire, le PS et le PC profitaient également du système de corruption mis en place avec les marchés publics : « *Dès son élection à la mairie de Grenoble, en 1983, Alain Carignon a établi, avec les responsables politiques, la règle suivante : prélèvement (sur les marchés publics) de 1% pour le PS et PC (0,5% chacun), 1% et très rapidement 2% pour le RPR. A la fin des années 80, les prélèvements atteignaient 5%, avec une "période de folie" (jusqu'à 10%) en 1989, période électorale mais aussi époque à laquelle Carignon envisageait un destin national.* »

2 cf. *Le Monde*, 22/02/2000

3 cf. dossier de *L'express* : 2004, Grenoble, Une ville laboratoire pour la sécurité.

4 *Le Figaro*, 01/10/98

5 *Le Dauphiné Libéré*, 19/12/01

Post-scriptum

Geneviève Fioraso épinglee par Atlantico *Le Figaro, 28 mai 2012*

L'entreprise iséroise Corys dans laquelle la nouvelle ministre de l'Enseignement supérieur, Geneviève Fioraso, a été directrice commerciale et membre du conseil d'administration de 1989 à 1995 «a privé certaines universités de fonds qui leur étaient destinés», révèle aujourd'hui le site internet Atlantico.

Dans le cadre d'une enquête préliminaire, un rapport d'expertise judiciaire portant cette société, spécialisée dans la recherche et le développement de solutions pour la sûreté des centrales nucléaires et thermiques, a révélé en 1999 «que l'entreprise gonflait ses comptes et avait empêché de larges subventions destinées à des centres de recherche sans les reverser en totalité», écrit le site d'information.

La société aurait ainsi perçu 381.000 euros de la communauté européenne mais l'argent n'aurait jamais été reversé aux universités concernées par le programme. L'enquête révèle également des comptes opaques de la société. L'entreprise a été créée par l'actuel député-maire PS de Grenoble Michel Destot. Geneviève Fioraso était également une élue de la ville.

Mais ni l'un, ni l'autre n'ont été mis en cause dans cette affaire. C'est le successeur de Michel Destot à la tête de la société qui a été poursuivi pénalement et reconnu coupable pour «présentation de faux bilan» et condamné à une amende et à de la prison avec sursis.

En 1997, la société Corys a été cédée après une décision du tribunal de commerce. C'est une société belge, Tractebel, qui a repris Corys.